

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 9904
N/REF : 2/06/2024 1H02 C:022730 I:15980
V/REF : Contrat N°009904 du 18/11/2014

SDC 'Bruyeres - Gascogne'
C/O REGIE LESCUYER ET ASSOCIES
17 QUAI GILLET
69004 LYON

IMMEUBLE : BRUYERES 'GASCOGNE'
10 a 16, BLD DES PROVINCES
69110 STE FOY LES LYON

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GASCOGNE - GAIN VIDE-ORDURES ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme A ITURRA

ALLEE N12 :
NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAIN VIDE-ORDURES DE 9 NIVEAUX

ALLEES N 10/12/14/16 :
NETTOYAGE ET DESINFECTION DES 4 LOCAUX V.O, 7 CONTAINERS DE 340 LITRES
ET 4 CONTAINERS DE 500 LITRES

2 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Juin
et 1er Décembre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2023

Prix de base du contrat : 875,90

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 01/2014	Valeur :	112,6
	Mois de l'indice de révision	: 11/2023	Valeur :	137,4

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Nettoyage 1 Gaine VO de 9 Niv . AL.12	2/AN	272,59	136,29
0,50	Nettoyage 7 Containers Gris x 340L	2/AN	391,02	195,51
0,50	Nettoyage 4 Containers Gris x 500L	2/AN	366,44	183,22
TOTAL H.T.				515,02
T.V.A. a 10,00%				51,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>566,52</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.